Département de l'Ain
Canton de Montrevel-en-Bresse

COMMUNE D'ETREZ

8 LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU (B)

NB : Ce document remplace le document n°8 du PLU, intitulé « Liste des emplacements réservés »

Plan Local d'Urbanisme :

- ❑ Approuvé le : 5 juin 2012
- ❑ Mis à jour le : 29 novembre 2012
- ❑ Modification (A) le : 4 mars 2014
- ❑ Modification simplifiée (B) le : 19 mars 2015

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS AU PLAN LOCAL D'URBANISME

En application de l'article L.123-1-5 8° et R.123-11 b du Code de l'urbanisme, les documents graphiques du règlement délimitent des emplacements réservés sur des terrains sur lesquels est interdite toute construction ou aménagement autre que ceux prévus par le document d'urbanisme (équipement public, ouvrage public ou installation d'intérêt général, espace vert public, voirie publique…). De même, sont indiqués les emplacements réservés en faveur de la mixité sociale au titre des articles L.123-2 b et R123-12 c (réalisation de programmes de logements dans un but de mixité sociale…).

Les propriétaires des terrains concernés peuvent cependant exercer le droit de délaissement relevant des articles L.123-17 et L.230-1 du Code de l'urbanisme auprès de la collectivité ou du service public bénéficiaire. En ce qui concerne la commune d'ETREZ, les emplacements réservés sont au nombre de 20.

Ils sont définis comme suit :

N°	Désignation	Bénéficiaire	Superficie approximative
1	Extension de la déchetterie intercommunale	Communauté de Communes de Montrevel-en-Bresse	18 083 m^2
2	Création d'un parc public de stationnement	Commune d'Etrez	666 m^2
3	SUPPRIME		
4*	Création de logements sociaux en vertu de l'article L123-2 b) du Code de l'Urbanisme. Contenu du programme : 6 logements dont 2 PLAI, 2 PLUS, 2 PLS	Commune d'Etrez	1 594 m^2
5	Création d'un parc public de stationnement	Commune d'Etrez	717 m^2
6	Création d'une voirie d'accès à la zone 2AU pour bouclage viaire	Commune d'Etrez	361 m^2
7	Création d'un espace loisirs face à la salle des fêtes communale	Commune d'Etrez	1 821 m^2
8	Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales	Commune d'Etrez	2 836 m^2
9	Elargissement cheminement piéton pour mise en accessibilité de l'espace public	Commune d'Etrez	45 m^2
10	Elargissement cheminement piéton pour mise en accessibilité de l'espace public	Commune d'Etrez	15 m^2
11	SUPPRIME		
12	Création d'un espace vert public face à la salle des fêtes communale	Commune d'Etrez	11 401 m^2

13	SUPPRIME		
14	Création d'un cheminement piétonnier au lieu-dit « Les Fourches »	Commune d'Etrez	1 845 m^2
15	Création d'un cheminement piétonnier entre Vies de Bourg et le Village	Commune d'Etrez	794 m^2
16	SUPPRIME		
17	Élargissement de voirie par rectification de virage et passage de cheminement piétonnier	Commune d'Etrez	211 m^2
18	Aire de stationnement et de départ des circuits VTT et de randonnée	Commune d'Etrez	858 m^2
19	Création d'un espace vert public et de places de stationnement	Commune d'Etrez	1 000 m^2
20	SUPPRIME		

La localisation des emplacements réservés est précisée sur le plan de zonage établi dans le cadre du PLU.

* Emplacement réservé à réaliser en application de l'article L123-2 b) du Code de l'Urbanisme.